

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 2 mars 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LES COMPTES PUBLICS

**M. Alfred D. Hales (Wellington-Sud)** présente le 14<sup>e</sup> rapport du comité permanent des comptes publics.

[*Note: Le texte du rapport précité figure dans les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

• (2.40 p.m.)

### LOI SUR LES CORPORATIONS CANADIENNES

#### MODIFICATIONS EXPLICATIVES

**L'hon. L. T. Pennell (au nom du registraire général)** demande à présenter le bill n<sup>o</sup> C-275, modifiant la loi sur les corporations canadiennes.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**L'hon. M. Pennell:** Je demande l'indulgence de la Chambre. Sauf erreur, le registraire général suppléant sera parmi nous dans un moment.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre que la motion soit réservée pour un instant et consent-elle à revenir à cet article des travaux en temps opportun?

**Des voix:** D'accord.

[*Plus tard*]

**L'hon. M. Pennell:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander à la Chambre la permission de revenir à la présentation des bills, afin que le registraire général suppléant puisse fournir l'explication demandée par les députés?

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre que nous revenions à la présentation des bills?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. John N. Turner (registraire général suppléant)** demande à présenter le bill n<sup>o</sup> C-275 modifiant la loi sur les corporations canadiennes.

—Monsieur l'Orateur, je remercie la Chambre d'avoir eu l'obligeance de revenir à cet article et je m'excuse de ne pas avoir été présent lorsqu'il a été appelé. Le bill renferme simplement une série de modifications techniques à la loi sur les corporations canadiennes. Il ne renferme aucun principe nouveau et est purement d'ordre administratif.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### LA LOI SUR LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

#### MODIFICATION VISANT À EN AUGMENTER LE NOMBRE

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre)** propose que la Chambre se forme en comité à sa prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur les secrétaires parlementaires en vue d'augmenter le nombre de secrétaires parlementaires qui peuvent être nommés aux termes de la loi.

(La motion est adoptée.)

### L'INDUSTRIE

#### LE DISCOURS DU MINISTRE SUR LA PARITÉ DES SALAIRES AVEC CEUX DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mieux connu sous le nom de député d'Essex-Est (M. Martin). A-t-il reçu hier un télégramme de M. Burt au sujet de la déclaration de son collègue le ministre de l'Industrie, et peut-il nous dire s'il y a répondu? Dans l'affirmative, quelle était l'essence de sa réponse?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Mon honorable ami n'ignore certainement pas que je reçois beaucoup de communiqués des Travailleurs unis de l'automobile. Nous travaillons beaucoup ensemble. (*Exclamations*)

Pour répondre à cette question, j'ai bien reçu un télégramme concernant le compte rendu d'un discours de mon collègue, le ministre de l'Industrie, que j'avais lu dans les journaux. J'y ai répondu en disant qu'on connaît bien, à ce sujet, mon opinion selon laquelle aucun gouvernement ne doit, en temps normal, intervenir dans les négociations collectives.

Depuis lors, j'ai eu l'occasion d'examiner le discours de mon collègue, le ministre de l'Industrie, et je n'y vois aucune allusion à l'industrie automobile. Il en est de même, à mon avis, des imputations mises par mon honorable ami sur le compte du premier ministre qui a clairement rejeté l'insinuation contenue dans la dernière remarque faite hier, à ce